



Eric Grolier,
Directeur Général

Christian Prince,
Président

L'AGEFI

GRANDS PRIX DE LA GESTION D'ACTIFS 2014

CATÉGORIE DIVERSIFIÉS EURO

SPPI
FINANCE

1^{er} PRIX
Fonds : SPPI Patrimoine

Les journalistes de la rédaction de L'AGEFI ont écrit :

« *Il s'agit d'un fonds patrimonial de conviction* », indique Eric Grolier, gérant du fonds diversifié SPPI Patrimoine. Produit lancé en juillet 2010, son allocation flexible permet de capter les opportunités d'investissement sur différents marchés de la zone euro : actions, obligations et monétaire. Avec une limite toutefois : la pondération en actions ne peut excéder 50 % de l'allocation globale du portefeuille. La poche obligatoire permet de recourir à de nombreux supports : émissions corporate, obligations de haut rendement, obligations convertibles ou encore papiers d'Etat. « *En 2011, nous avons opté pour une gestion dynamique de la zone euro en jouant sur le rétrécissement des 'spreads' des Etats périphériques, retrace Eric Grolier, au travers de 'covered bonds' et de titres parapublics sur l'Espagne, l'Irlande, l'Italie ou encore le Portugal.* » Puis le portefeuille a été plus largement exposé aux actions pour passer de 15 % en 2011 à 36 % en juin 2012. « *Le marché était particulièrement décoté, poursuit le gérant. Nous avons donc procédé à une sélection de valeur notamment sur les financières, particulièrement malmenées en Bourse, avec un biais sur les titres de banques.* » Aujourd'hui, SPPI Patrimoine est investi à hauteur de 17 % en actions européennes, 15 % en obligations convertibles, 20 % en obligations haut rendement et 10 % du fonds est exposé au dollar afin de jouer la parité « eurodoll ». « *Nous allons chercher l'ADN des titres et des marchés dans le cadre d'une maîtrise des risques* », explique Eric Grolier. Sur la période observée (juillet 2011 à juin 2014), la volatilité moyenne a été de 5,6 %.

Présentation du fonds
SPPI Patrimoine

Contactez SPPI FINANCE



Suivez-nous sur LinkedIn

Méthodologie

>>> CLIQUEZ